TOURCOING

MERCREDI 9 DÉCEMBRE :

Hôtel de Ville : 9 à 12 h. ; 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 ; 14 h. à 16 h.
Bibl. communale : 14 à 17 h. 30.
Bibl. populaire : 9 à 11 h. 30.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Famille du Soldat : 9 à 11 h. 30 ; 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h. ; 14 à 17 h.
Maison du Prisonnier : 15 à 19 h.
Police-Secours : Service médical de nuit : Tél. 450.

La technique du prix familial

Nous voudrions aujourd'hui, très succinctement, exposer la technique du *prix familial*, telle qu'elle est préconisée par les mouvements familiaux. Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que d'une conception susceptible de recevoir des corrections ; tous ceux qui s'intéressent à ce problème s'y emploieront en faisant valoir leurs suggestions. Les dirigeants des mouvements familiaux n'hésiteront pas à étudier toute solution qui pourrait s'adapter, cadrer avec l'économie sociale de demain.

La grande question est de trouver le pourcentage d'augmentation à appliquer à l'ensemble des articles ou à chaque article séparément, sur lesquels porterait le prix familial. Si l'on considère l'ensemble de la population, ce pourcentage d'augmentation serait minime. En effet, d'après une statistique publiée avant la guerre, la population qui compose les familles à partir de trois enfants n'est que de 12 pour cent.

Ce premier calcul effectué et ce pourcentage trouvé, il ne reste plus qu'à établir une échelle d'escompte qui varie selon les catégories de personnes auxquelles elle s'applique. Dans cet ordre d'idée, les combinaisons les plus variées sont possibles évidemment. On peut prévoir qu'un jeune ménage sans enfants bénéficierait durant les deux premières années du mariage d'une réduction ou d'un escompte de 2 pour cent ; avec un enfant, cette réduction pourrait être du double, etc... Les veuves avec un enfant pourraient être assimilées aux ménages de deux enfants et celles qui ont deux enfants, aux ménages ayant trois enfants.

Nous le répétons, de nombreuses combinaisons s'offrent à l'étude et chacun peut s'ingénier à trouver une formule qui satisferait le plus grand nombre possible de bénéficiaires.

Cette question et cette réalisation du prix familial comportent évidemment une infinité de problèmes à étudier et à résoudre qu'il ne nous est pas possible d'étudier ici en détail.

L'expérience, néanmoins, pouvait et devait être tentée. Le souci d'alléger dans toute la mesure du possible le budget des familles nombreuses, étant l'idée constante des dirigeants des mouvements familiaux, il a été procédé, dans le cadre des unions de familles nombreuses de Roubaix et de Tourcoing à des essais qui ont été concluants. Il importe d'en poursuivre l'étude avec toute l'activité nécessaire, d'étendre ces essais à différents genres d'articles et de première nécessité et d'arriver à une expérience qui sera utile pour le jour où l'on se décidera à travailler sur une plus grande échelle et à faire participer l'ensemble de la population à cette mesure.

Nous verrons prochainement quelques-unes des idées qui pourraient être mises en avant, afin de permettre à nos concitoyens d'avoir une conception nette et précise de l'application de ce principe du prix familial qui, décomplé, est entré dans notre climat social ; elles permettront en outre à chacun de soulever des observations et de formuler des suggestions.

Les prix d'excellence du concours annuel des jardins du Coin de terre

Voici les lauréats du concours annuel des jardins ouvriers du Coin de terre et Foyer tourquennois :

MM. G. Cauchy, C. Debaudringhien, A. Vernay, J. Deswasne, C. Heyt de la section Saint-Louis.

M. Lamblin, G. Derry, E. Petit, G. Denis, A. Delplanque, A. Ribery et R. Deblock de la section du champ de courses.

MM. H. Gruard, M. Demalander et A. Defeu de la section Saint-Jean-Baptiste, A. Wolkens, H. Benoit, A. Declercq, J. Duponchelle de la section Notre-Dame de Lourdes.

MM. C. Deswasières, A. Lamblin, H. Namers et A. Voicke de la section de la Croix-Rouge.

MM. P. Vannoete, C. Verhaeghe, M. Sauvage et O. Dupré de la section de la Marlière.

MM. C. Vanwesemaele et A. Devos de la section du Clinquet.

MM. G. Gustin, A. Florin, H. Debulgne de la section de Neuville.

MM. V. Vandekerkove, G. Malfait de la section du Blanc-Seau.

MM. R. Declercq, G. Dhalluin, E. Cattoire de la section du Brun-Pain.

MM. F. Demol, C. Florin et E. Lamarque de Mouvaux.

La distribution des prix aura lieu par sections. Une réunion est prévue pour le dimanche 13 décembre, à 15 h. 30 pour la section du Blanc-Seau, au cours de laquelle les prix seront distribués aux lauréats de cette section.

Les demandes de cartes de jardinage

Des formules de demande de carte de jardinage seront à la disposition du public, à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, à partir du mercredi 9.

Les jardiniers faisant partie du Coin de terre et Foyer tourquennois n'auront pas à retirer de formule de demande, celle-ci leur sera remise par leur président ou délégué de section, qui se chargera de faire toutes les démarches pour l'obtention de leur carte.

Les formules dûment remplies et signées seront à remettre à la mairie annexe dans le plus bref délai possible. Les cartes de jardinage seront délivrées ultérieurement. Un avis paraîtra dans le « Journal de Roubaix » en temps utile.

ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-SEAU. — Les membres sont priés de passer au siège, 107, rue de Mouvaux, le dimanche 13, à 11 h., pour une communication importante. Les membres nécessiteux qui se sont fait inscrire recevront un secours.

Les commandes de charbon

SECTEUR n° 3, au bureau du *Consortium charbonnier*, 3, rue Carnot :

Jeudi 10 décembre : rues Winoc-Chaussée, Epine, Saint-Omer, Aire, Cap.-Guynemer, Guisnes (2 à 80 et 1 à 81), Renaix.

Vendredi 11 : rues du Comm.-Driant, Levant, Séville, Touquet, Leers, Bouvines, Trois-Pierres (2 à 182), chaussée Berthelot (1 à 117 et 2 à 256), rues Augereau, Jeanne-d'Arc, Lavoisier.

Samedi 12 : rues du Cairo, Plate (2 à 120 et 1 à 125), Collecteur, Chev.-Bayard, Etudiants, Rome, Orléans, Vrioleis, Creil, Pontoise.

Lundi 14 : rues Saint-Joseph, Plate (126 à la fin et 100 à la fin), Aurore, Pauvettes, Merville, Vosges, Valmy, M.-Carette, Normandie, Dugay-Trouin, Jura, G.-Bonneaud.

Mardi 15 : rues Belle-Vue (51 à la fin et 82 à la fin) Cambrai, Haute, Moulin-Fagot (97 à la fin et 80 à la fin), Guisnes (80 à la fin et 81 à la fin), Croix-Rouge (1 à 181 et 2 à 182), Triangle.

SECTEUR n° 4, bureau du *Consortium charbonnier*, 3, rue Carnot :

Jeudi 10 décembre : rues de la Croix-Rouge (183 à la fin et 184 à la fin), Croix-Blanche (129 à la fin et 128 à la fin), Luxembourg, Bitche, Beau-Laurier, Bodhelle.

Vendredi 11 : rues de Denain, Rouen, Marange, Verdun, Nancy, Chêne-Houppline, Buffon.

Samedi 12 : rues Vasey, Toul, Croix-Blanche (3 à 128 et 1 à 129), Rambervillers, A.-Chatelain (1 à 129 et 2 à 126) et cour Leclercq, place de la Croix-Rouge. Rue d'Alger et cours Anchorp et Stal, Labourieur, Bonne-Nouvelle, Rennes, Lamartine (90 à 117 et 26 à 248), Ph.-Lebon, Oran, J.-Ferry.

Lundi 14 : rues du Japon, Potente, Lilas, La Fère, chaussée Berthelot (258 à la fin et 119 à la fin), rues des Trois-Pierres (208 à 285) et cour Lebrun, Mons, Colbert et carrière Hage, Gén.-Drouot (1 à 132 et 2 à 106), Pierre-Curie.

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Permanence mercredi, de 14 à 18 h., à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert, 30, rue du Hase.

UNION DES SOCIÉTÉS SPORTIVES. — L'entraînement de basket pour la section féminine n'aura pas lieu jeudi. La reprise sera fixée ultérieurement.

CROIX-ROUGE SPORTS. — Mercredi 9, à 19 h., réunion générale.

CHORALE SAINT-BLAISE. — Répétitions partielles mercredi de 19 h. à 20 h. pour les basses et de 20 à 21 h. pour les baryitons, à la salle d'œuvres.

CHORALE SAINT-JACQUES. — Répétitions partielles mercredi à 19 h. 30 pour les ténors et basses.

Indemnités pour pertes subies pendant l'exode 1940

En vertu d'une récente loi parue à l'*Officiel* vous avez la possibilité de récupérer, sous forme de dommages de guerre, les marchandises ou objets ménagers confiés au chemin de fer ou à un transporteur et perdus en mai, juin et juillet 1940.

Une déclaration est à faire avant le 15 décembre. Adressez-vous, dès maintenant, à OFFICE TRANSPORTS DOUANES, 40, rue de Chabrol, Paris-10e, Pro. 47-69 qui fera valoir intégralement vos droits. 29769

MOUVAUX

Petits enfants, prenez note

En tournée dans la région, saint Nicolas s'arrêtera jeudi après-midi à Mouvaux pour distribuer des friandises aux enfants sages.

Tous les enfants âgés de moins de 14 ans sont invités à se rendre, sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses d'école, à la salle de l'usine Nobiet, pour 14 h. 30. Les écoliers qui fréquentent des établissements de Roubaix ou de Tourcoing voudront bien se mettre en rapport avec le directeur de l'école la plus proche de leur domicile pour accompagner les enfants de cette école.

Quant aux tout-petits ou aux malades qui ne pourraient se déplacer jeudi, les parents feront bien de les faire inscrire à la mairie, salle du Comité d'entr'aide, s'ils veulent que saint Nicolas ne les oublie pas.

BONS D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC. — Des formules de demande de bons d'achat d'articles en caoutchouc sont à la disposition des intéressés à la mairie, salle des bons d'achat. Toutefois avant l'établissement des formules de demandes, il est nécessaire de se renseigner auprès du fournisseur afin de connaître la catégorie de l'article demandé « protection », « rurale » ou « ville », car une fois établis, les bons ne pourront être échangés sous aucun prétexte. La distribution se fera jusqu'à épuisement du contingent de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

A « LA JEANNE-D'ARC ». — Répétition pour les adultes, à 18 h. 30, au siège, rue de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE FÊTE AU PROFIT DES PRISONNIERS ET DE LA MAISON DES ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS. — La Société de patronage des enfants moralement abandonnés, que dirige M. l'abbé Sthal, organise pour le dimanche 13 une fête au profit de ses prisonniers sans famille.

Cette séance récréative, qui sera animée par une excellente troupe d'Hirson, commencera à 17 h. 30 et aura lieu dans la salle des fêtes de la rue Kléber, à La Madeleine.

On peut se procurer des billets chez Mlle Lantoine, 123, rue de Lille, à La Madeleine, ou chez M. Fénelon Lefebvre, à la mairie de La Madeleine.

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS. — Les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée allemande à loger dans le courant du mois de novembre, doivent déposer à l'hôtel de ville (guichet 8) avant le 10, le billet de logement délivré par l'autorité militaire, en vue du paiement des indemnités.

VOL D'UN SAC A MAIN. — Mme Madeleine Debytter, demeurant 71, rue de la Prévoyance, a porté plainte pour vol de son sac à main, renfermant des cartes de ravitaillement. Ce vol a été commis dimanche matin, à Lille, dans le couloir de l'immeuble sis 13, rue du Pont-Neuf.

ROUBAIX

MERCREDI 9 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui : sainte Léocadie ; demain saint Hubert.
Soleil : 8 h. 33, 16 h. 53.
Lune : nouvelle le 8.
Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.
C. d'épargne : 9 à 11 h. et 14 à 16 h.
Consultation de nourrissons : de 16 à 17 h. au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.

Janine Fournier a donné une troisième audition à Bruxelles...

...où elle a fait pleurer saint Nicolas

Décidément, les Bruxellois semblent porter une affection particulière à notre jeune prodige Janine. Ils ne se lassent pas de l'entendre et elle a dû, pour la Saint-Nicolas, se rendre de nouveau dans la capitale belge où elle a donné sa troisième audition.

Samedi, la jeune pianiste fut la petite reine d'une splendide fête enfantine présidée au palais de la Bourse par saint Nicolas en personne... ou presque.

Après avoir distribué des jouets, le représentant du patron des enfants sages pria Janine de se mettre au piano, ce qu'elle fit de bonne grâce, bien qu'un peu étonnée de voir l'auguste personnage à barbe fleurie et mitre d'or, si bien informé des pièces de son récital...

— Et, m'a-t-elle dit, saint Nicolas était si content qu'il en avait les larmes aux yeux...

... Même le laquais, qui tenait entre ses mains gantées de blanc la lourde traîne de saint Nicolas, détachait alternativement la dextre et la sénestre pour se tapoter les paugières...

Enfin, dimanche après-midi, au Conservatoire de Bruxelles, nouveau et triomphal récital devant 1.500 personnes, qui s'extasièrent comme déjà bien des salles, devant le talent étonnant de cette enfant de huit ans et demi.

Mme Arthur De Greef, veuve du grand artiste, vint avec quelques centaines d'admirateurs à venir féliciter Janine, son professeur et ses parents, et déclara qu'elle lui enverrait une œuvre inédite du compositeur pour qu'elle l'interprète.

De nombreux professionnels, notamment le compositeur Goeyens, tinrent, eux aussi, à venir promettre le plus bel avenir à notre concitoyenne...

... Celle-ci est rentrée enchantée, avec un nécessaire pour peinture offert par saint Nicolas et la volonté de se perfectionner toujours en attendant le printemps. Elle reprendra alors ses auditions quand ses neuf ans auront sonné.

HALLUIN

Ravitaillement en charbon

Inscription au bureau du Consortium charbonnier, 67 bis, rue de Lille :

SECTEUR N° 1. — Les 12 et 14 décembre : rues de Lille, du Forage, Française, Traversière, de la Gare, Verte, pl. J.-Jaurès, St-Martin, rues Ste-Barbe, des Prés, du Midi, de la Lys (de la Douane au chemin de fer), Haute, imp. Inkermann, rue J.-Jaurès, cour Beyla, rue E.-Zola, cité Barbare, cont. Eglise, rues Molinel, Eglise cité Sébastopol, imp. Mamelen-Vert, rue Basse, canton du Soleil, imp. St-Vincent-de-Paul, ruelle Gontier, chem. du Colbras.

SECTEUR N° 2. — Le 15 : rues Clemenceau, Jemmappes, Ph.-de-Girard, H.-Chrétien-Hères, de la Douane, de la Frontière, ruelle St-Roch, rues des Ateliers, Arcole, de la Montagne, cour Pollet rue G.-Desmettre, de l'Asile ruelle St-Jean.

SECTEUR N° 3. — Le 16 : rue de la Tannerie, du Nord, de l'Est, Auterlitz, des Champs, Michelet Ed.-Quinet Flandre, Frères-Baert, de la Limite, cité St-Paul rue Guynemer.

SECTEUR N° 4. — Le 17 : rues V.-Hugo H.-Carette, imp. Marignan, cité Corn3, cité Montebello, rue Rouge-Forte (2 à 42, 1 à 17), rue Fr.-Pressencé, rue Mazagran sent. Caserne, caserne des douanes.

SECTEUR N° 5. — Les 18 et 19 : rues Neuve, Tissage, Moulins, de la Paix, J.-Guesde, du Cimetière, Pasteur, Turbigo, de l'Abattoir, av. de l'Hôpital, rue Jacquard, cité Notre-Dame, rues du Dr-Pierchon, Pasteur.

SECTEUR N° 6. — Le 21 : rue de la Lys (au-dessus du chemin de fer), chem. des Prés, route de Linselles, rue Anatole-France, chemins d'Eau, Grand-Ville, Nouveau-Monde, issue Isidore, hameau du Ham, chem. de Linselles, Pellegrin.

SECTEUR N° 7. — Le 22 : chem. de Neuville, carr. du Moulin, rue de la Liberté, chem. Billemont, Bois le Duc, Triez Cailloux, Eglise du Mont, Pont du Gave, Sœurs de la Sagesse, chem. Loisel, chem. Meurins, rue Rouge-Porte (42 à la fin, 17 à la fin), chem. Tournai, chem. Péruwelz.

SECRETARIAT DES PRISONNIERS. — Permanence hebdomadaire tous les mercredis, de 17 h. 30 à 19 h., 42, rue Jean-Jaurès.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Mercredi, permanence de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., r. G.-Demetzer, 54.

L'EBOUAGE. — Mercredi, enlèvement des ordures ménagères dans le secteur du Cimetière.

RONCQ

LE MOTOCYCLISTE EN DÉFAUT. — La police a rédigé un procès-verbal à la charge de M. Michel Vanhulle-brissche, 40 ans, négociant grossiste, 177, rue de Lille, à Halluin qui circulait à vélo-moteur sans permis valable, et transportant en même temps 1 kgs 500 de viande achetée irrégulièrement.

QUESNOY-SUR-DEULE

LA VENTE D'APÉRITIFS AVEC SOULTES. — Louis Leperoq, employé de commerce à Quesnoy-sur-Deule avait réalisé une hausse illicite de 62.724 frs, en pratiquant la vente avec soultes des apéritifs. Procès-verbal lui a été dressé par les inspecteurs de la brigade départementale du contrôle des prix.

QUI VEUT DE L'AIL
pour mettre fin aux troubles de la
CIRCULATION?
Varices
Hémorroïdes
Vapeurs
Essoufflement
Pour en finir avec les misères de la cinquantaine (hypertension, troubles du sang, artériosclérose), rien de meilleur que l'ail médicinal, 500 fois plus actif que la plante. Prenez simplement des dragées d'Ex'Ail, à base d'extrait inodore d'ail chlorophyllé, qui dissout les déchets qui épaississent le sang et les dépôts calcaires qui durcissent les parois des artères. Bientôt un sang plus pur, plus fluide, circule dans vos artères assouplies, si bien que la tension baisse normalement. Aussitôt les malaises cessent : migraines, vertiges, vapeurs, essoufflements, varices ou hémorroïdes, rapidement soulagés, finissent par disparaître. En même temps l'organisme reverdit. Ex'Ail, toutes pharmacies.

Rue Nain, un immeuble est visité par des cambrioleurs qui enlèvent notamment 24 pièces de tissu

Au numéro 26 de la rue Nain, on trouve un immeubles qui est occupé par deux négociants. En façade sont installés les bureaux de M. Antoine Bréda, et, dans le fond, ceux de M. Henri Quesnoit.

C'est dans cet immeuble que des voleurs se sont introduits, la nuit, emportant un butin important... Les bureaux de l'un comme de l'autre négociant sont fermés le samedi à midi, et ne rouvrent que le lundi matin. C'est hier seulement que l'on constata le vol, et l'on ne peut donc dire si les cambrioleurs opérèrent au cours de la nuit de samedi à dimanche, ou durant celle de dimanche à lundi.

Il fut facile de reconstituer le chemin parcouru par les voleurs. Ils commencèrent par forcer un volet donnant sur la rue. Ce volet ayant cédé, ils brisèrent un carreau, firent jouer l'espagnolette... et furent dans la place.

Ils visitèrent d'abord les magasins de M. Bréda, où ils ne trouvèrent que cinq parures de femme, et sept combinaisons. De là ils passèrent chez M. Quesnoit où ils trouvèrent de nombreuses pièces de tissu. Ils enlevèrent 21 pièces de bleu-rayé, pour complet d'homme, 3 pièces de marron rayé et une coupe de gris, le tout évalué à 182.000 fr. Ils n'oublièrent pas de visiter aussi les bureaux, où ils firent bain basse sur une somme de 4.000 francs.

Munis de ce butin, ils s'en furent, sans attirer l'attention de qui que ce fût.

M. Boutemy, commissaire de police du 1er arrondissement, a opéré les constatations d'usage, et M. Tellier, chef de la brigade judiciaire, enquête activement. Il est probable, en effet, que l'on ait affaire à une bande organisée.

Mort de la première présidente de la Ligue patriotique des Françaises

Nous apprenons le décès en son domicile 63, rue du Trichon, de Mme Andrée Piat, née Ferrand, qui avait été la première présidente à Roubaix de la Ligue patriotique des Françaises, œuvre qui prit un très grand essor sous l'impulsion de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai.

La vénérée défunte était mère de six enfants dont un fils dominicain et deux filles, sœurs de la Sagesse.

Nous prions ses enfants d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

Aux jeunes qui veulent apprendre un métier

Le Commissariat régional du Limousin met ses centres de jeunes travailleurs et de jeunes travailleuses à la disposition des jeunes de 14 à 17 ans du Nord auxquels leurs parents désireraient assurer une formation professionnelle dans des conditions de vie plus favorables à leur santé. Le séjour dans ces centres sera gratuit ainsi que le transport pour s'y rendre. Les familles que la question intéresse peuvent se faire inscrire à la mairie, 2me étage, bureau 18, munies du livret de famille.

Une salle chauffée est mise à la disposition du public par le Comité d'entr'aide de la paroisse Saint-Joseph

Le Comité d'entr'aide de la paroisse Saint-Joseph vient à son tour de prendre la louable initiative d'installer dans la salle des œuvres, 60, rue de la Chaussée, une chaufferie à l'intention du public.

Ce dernier aura donc accès, chaque après-midi, dans une pièce bien chauffée, où il pourra travailler à l'aise... tout en économisant son charbon !

Ce soir, au Casino, « Les corrupteurs »

Sous le signe de l'Union des jeunesses politiques du Nord, les « Jeunes de l'Europe nouvelle » organisent pour ce mardi 8, à 19 h., au Casino, une représentation du film « Les Corrupteurs ». Au cours de la soirée, il sera donné à nos compatriotes d'entendre Charly Manouvrier, chef départemental des « Jeunes de l'Europe nouvelle », qui développera le thème « Situation des jeunes dans la France nouvelle ».

Prix d'entrée : 1 fr. 50.

Une réunion des Vieux travailleurs roubaisiens

Dimanche 13, à 10 h., salle du café Pandore, rue Pauvrée, se tiendra une grande réunion d'information à l'usage des vieux travailleurs.

Au cours de la réunion une surprise sera réservée aux auditeurs présents. M. Duquesne, de Paris, fera un exposé sur la situation des vieux travailleurs.

La commission profite de cette circonstance pour s'excuser d'avoir dû, lors de la dernière assemblée du 15 novembre, refuser du monde étant donnée l'exiguïté du local choisi et l'affluence dépassant ses espérances.

L'Union des « Vieux travailleurs roubaisiens », forte déjà d'environ 500 membres, fait appel aux retardataires pour qu'ils viennent retirer leur carte au siège, 41, rue Pierre-Motte, avant dimanche, car la carte sera exigée à l'entrée de la réunion.

Rappelons qu'une permanence fonctionne chaque jour, 41, rue Pierre-Motte, de 9 à 11 h. et de 15 à 17 h.

Dans le corps notarial

Nous apprenons que Me Louis Poissonnier, notaire à Roubaix, 22, rue Nain, vient de prendre sa retraite.

Par arrêté paru au « Journal officiel », c'est son fils, Me Louis Poissonnier, qui est nommé pour lui succéder.

L'étude de Me Poissonnier, la benjamine de Roubaix, avait été fondée en 1867 par Me Taquet. Me Charles Delbecque lui succéda, puis Me Léon Poissonnier qui, lui-même céda la place, en 1907, à Me Louis Poissonnier.

Me Poissonnier, qui se retire aujourd'hui de la carrière notariale dépeinte, on le sait, une grande partie de son temps et une bonne dose de son dévouement au sein du Secours national, dont il est le sous-délégué pour Roubaix, et à la Croix-Rouge et à la Caisse d'épargne où il occupe les sièges de président. Il aura donc la matière à remplir les loisirs d'une retraite, que nous souhaitons longue et heureuse.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 3 : au Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde. — Jeudi 10 : Mas.-r Bd de Reims (1-183, 2-224), rues Bérenger, Chevalier-Roland, Saint-Simon, Aoh-Scrépel, place Fraternité. — Après-midi : avenue Linné, rue A.-Meeschart, sq. des Platanes, av. Cordonnier, r. Jouffroy (203-265, 200-274).

Vendredi 11 : Matin : rues Léonard-de-Vinci, du Chemin-Neuf, Yolande, Prince-de-Ligne, Léon-Marlot, Paul-Wantze, imp. Médard, rues Ed.-Quinet, Horace-Vernet, Après-midi : rues J.-Macé, Mignard, J.-J.-Werts, Rubens.

Un noyé est retiré du canal de Roubaix

Mardi matin, on a retiré du canal, près du pont des Soles, qual du Sartel, le corps d'un noyé, M. Maurice Roussel, 48 ans, domicilié 27, rue de la Conférence, tombé à l'eau au cours de la nuit précédente. Le bruit de sa chute avait été perçu par des gardes-ponts dont l'un lui lança son pardessus. M. Roussel s'en saisit mais, pendant qu'on tentait de le hisser sur la berge, le pardessus se déchira ! L'infortuné retomba alors à l'eau, et, cette fois, coula à pic.

M. Jean Wattel, commissaire de police du 5me arrondissement, a opéré les constatations d'usage. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

DU CHARBON... DE BOIS. — Mme Gilberte Dellemme, 18 ans, ménagère, 118, rue Marie-Burlaine, a déposé une plainte pour vol des volets de ses fenêtres. Ce vol a été commis au cours de la soirée de dimanche.

LA CIRCULATION EST INTERDITE PENDANT LES ALERTES. — M. Roland Tison étudiant, 419 ter, boulevard Gambetta, à Tourcoing, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé en ville pendant l'alerte de dimanche.

TROP DE LUMIÈRE. — Des avertissements taxés ont été rédigés à l'encontre de Mmes Hélène Briant, 44, rue du Trichon, et de M. Raoul Vantieghem, 152, rue des Arts, pour mauvaise occultation de leurs lumières.

L'OPINION DE L'ÉTRANGÈRE. — Mme Madeleine Malghem dont il a été fait mention sous ce titre dans notre édition de dimanche, a déclaré qu'elle n'est pas étrangère et qu'ensuite elle ne se trouvait pas dans la boucherie, mais chez elle, et qu'elle n'a pas prononcé les mots « Sales Française, va ! », mais « Ça, c'est du Français quand même ! »

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES. — Paiement au Bureau de bienfaisance mercredi 9 : à 9 h., N° 1 à 730 ; à 10 h., N° 731 à 1.300 ; à 11 h., N° 1.301 à 2.200 ; à 14 h., N° 2.201 à 2.850 ; à 15 h., N° 2.851 à 3.530 ; à 16 h., N° 3.531 à 4.000 ; à 17 h., N° 4.001 à 4.230.

Jeudi 10 : à 9 h., N° 4.231 à 4.700.

Belges : à 10 h., N° 1 à 450 ; à 11 h., N° 451 à 900.

QUATRE ROUBAISIENS, PORTEURS DE VIANDE SONT APPRÉHENDÉS EN GARE D'HAZEBROUCK ET D'ARMÈRE. — De service en gare d'Hazebrouck des gardiens de la paix appréhendaient quatre Roubaisiens qui s'apprêtaient à prendre place dans le train de Lille. Ils étaient porteurs de 32 kilos de viande. Ce sont : Gustave Vandenberghe, 42 ans, 28, bd de Metz à Roubaix ; Marie Vandenberghe, 20 ans, servante, 28, bd de Metz, à Roubaix et Céline Rogge, 43, bd de Metz, à Roubaix. D'autre part, en gare d'Armère, un autre Roubaisien, Albert Dewitte, domicilié 9, impasse Marengo, trouvé en possession de 12 kilos de viande de porc, a fait l'objet d'un procès-verbal de la part des gendarmes.

L'HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS nous prie de rappeler aux sociétaires que la fête de famille aura lieu le 20 décembre, à 16 h., et que dans ce but les tickets doivent être déposés au siège de la société pour le 13 décembre, dernier délai.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Mardi 8, répétition générale à 19 h., en vue des auditions de Sainte-Cécile, des 20 et 27.

CHORALE L'EPEULOISE. — Mercredi, à 19 h., répétition générale au café Ménard, 143, r. de l'Industrie.

SOCIÉTÉ CHORALE DE NOTRE-DAME. — Mercredi 9, à 18 h., répétition générale, messe de Noël ; instructions pour l'audition du samedi 12, à 12 h. 30.

ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Ce mardi, de 17 à 20 h., entraînement, leçons de culture physique, et de pose aux élèves et délégués de ceux qui boxent dimanche à Roubaix.

Pour vous, Mesdames..
LŒTITIA
Fourrures
66, rue de la Vigne, 66, ROUBAIX
20140

CONCERT UNIQUE
CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE RATISBONNE

Direction : Prof. Dr. Th. Schrema, maître de chapelle de la Cathédrale.
Au progr. : chœurs de maîtres de polyphonie classique, madrigaux, chants de Noël, Cantate-Choral de Max Reger. - Messe de Lourdes d'Edgar Tinel.
LILLE : Grand Théâtre de Lille, 11 Déc. 1942 à 19 h. 30
- Cartes de 10 à 60 fr. -
Location : Pavillon sur la Grand'Place.

CROIX

La remise de la nouvelle carte de rationnement

se poursuivra salle des fêtes, Grande-Place :

Jeudi 10, 1er bureau : pour les rues de la Chasse, du Château, Chevreul de Chicago, de Colmar (jusqu'au 19 bis). — **2me bureau** : rues de Colmar (à partir du numéro 21), de la Consolation, de Constantine, de Corneille, des Cottages, Courbet (jusqu'au n° 6). — **3me bureau** : rues Courbet (à partir du n° 7), du Créchet et du Creusot.

Vendredi 11, 1er bureau : rues Delesclusse, Delory, Dubled, Dupleix (jusqu'au n° 14). — **2me bureau** : rues Dupleix (à partir du n° 16), Duquesnière, Egalité, Espérance, Faidherbe, Favreuil, Ferrer. — **3me bureau** : rues Flandre, Ponderie, Forges, France et Gambetta.

Les consommateurs sont priés de retirer leur cartes au jour indiqué. Le chef de famille doit se présenter lui-même pour retirer cette carte et celle de sa famille. Il doit, en outre, signer le reçu de ces cartes et présenter la carte actuelle de rationnement.

LE PROCHAIN COLIS AUX PRISONNIERS. — Le Comité d'assistance aux prisonniers de guerre nous prie d'informer les familles que le lundi 14, il s'occupera de la confection des colis aux retardataires, jusqu'au colis n° 19 inclus. Toute la journée, les familles pourront se présenter aux heures habituelles au local du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès, munies des étiquettes-adresses, de la carte de prisonnier et de l'emballage nécessaire.

Le Comité espère pouvoir être à même de s'occuper des colis 21 et 22 à partir du lundi 21 ; des instructions nouvelles seront adressées aux familles, au moment voulu.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 9, de 15 à 16 h., à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS recevra à la mairie, mercredi 9, de 14 à 16 h., les contribuables qui désireraient lui soumettre des réclamations. En dehors de ce jour de réception, le contrôleur reçoit 8, rue du Curoir, à Roubaix.

AUX ASSURÉS DE « LA FAMILLE ». — Le secrétariat, 15, rue Cornéliz, sera fermé du 15 au 31 décembre. Toutefois il y aura permanence le matin de Noël, de 9 h. à 11 h. Les quittances non remises peuvent toujours être déposées dans la boîte aux lettres. En janvier, les heures de permanence seront : le mercredi, de 18 h. à 19 h., t le samedi, de 13 à 17 h.

AU CIMETIERE COMMUNAL. — Les familles ayant des enfants inhumés de 1929 à 1932, au carré des enfants, devront procéder à l'enlèvement des monuments et objets funéraires pour le 25 décembre, dernier délai, faute de quoi, lesdits objets seront démontés par les services de la ville et déposés dans un lieu désigné à cet effet, où ils resteront pendant une année à la disposition des ayants droit, qui ne pourront les enlever sans effectuer le paiement des frais d'enlèvement. Aucune réclamation pour détérioration ne sera admise. Après ce délai d'un an, ils seront abandonnés à la ville. Il ne peut être effectué aucun enlèvement sans une autorisation des services des travaux de la ville.

AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Les familles des prisonniers ne touchant que l'allocation militaire sont priées de passer au Secours national, 139, boulevard Zola, avec la carte de colis, mercredi 9 et jeudi 10, toute la journée pour communication personnelle.

CONSULTATIONS PRENATALES gratuites, jeudi 10, de 14 à 17 h., à la Maternité, avenue Delory.

SOUPES POPULAIRES. — Paiement des tickets pour la semaine prochaine, jeudi 10, de 9 à 11 h., à la mairie, guichet 4.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M. Jean-Baptiste Golbry, médaillé pensionné des anciens Etablissements Holden, jeudi 10, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

LE RÉSULTAT DU TOURNOI DE 421. — Le rebattage du tournoi de 421 a eu lieu dimanche dernier.

La désignation des prix figure sur une liste affichée à l'estaminet H. Delporte 77, rue Chevreul. La distribution des prix aura lieu à l'estaminet Verhaeghe, 119, rue de la Mackellerie, dimanche 13, à 14 h. Les prix non réclamés pour le 27 décembre seront mis en vente au profit de l'œuvre du colis du prisonnier.

CHORALE SAINTE-CÉCILE. — Mercredi 9, au local, 19, rue Eugène-Guillaume, à 19 h., répétition en vue de la messe de Noël.

AVIS AUX BOULANGERS ET EPICIERS. — Le Secours national nous prie de rappeler aux boulangers et épiciers que les bons délivrés par la « Famille du prisonnier » aux parents des prisonniers de guerre, particulièrement nécessiteux doivent être remis au Secours national avant le 10 de chaque mois. Ils recevront le domicile le montant de ces bons, dans les 48 heures après leur dépôt.

Faute de remettre à temps lesdits bons, le commerçant devra attendre, pour être réglé, le 15 du mois suivant, ou aller toucher à Roubaix.

WASQUEHAL

Un gala au profit des prisonniers

Le concert de gala organisé au profit des prisonniers et de leurs familles aura lieu le dimanche 13, en la salle des fêtes de la rue Deleuze. Au programme figure notamment une désopilante comédie intitulée : 600.000 francs par mois », qui sera interprétée par les meilleurs acteurs de la région.

Le prix des places a été arrêté définitivement à 8, 10 et 15 fr., et la location sera ouverte à partir de mardi, à la Maison du prisonnier, place Gambetta, où l'on peut retirer ses tickets et les faire numéroter tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. 30. A partir de samedi matin et jusqu'à dimanche à 14 h., la location et le numérotage des places se poursuivront au café Duprêtelle, place Fénelon.

LE BEAU GESTE D'UN LAITIER. — M. Jules Toulemonde, cultivateur, père de famille de huit enfants, habitant rue Faidherbe, connaissant les difficultés qu'éprouvent les bénéficiaires de cartes de lait (enfants, malades et vieillards), a bien voulu accepter, sur la demande de l'administration municipale, de venir chaque jour lui-même, apporter le lait en plein centre de Wasquehal, c'est-à-dire à l'arrêt du pavé de Lille, afin d'épargner un long déplacement aux bénéficiaires des cartes de lait. Par la même occasion, M. Toulemonde amènera avec lui les bidons de lait des rationnaires de la ferme de M. Pierre Butin. Ce geste méritait d'être signalé car il est certain que si chacun faisait preuve d'autant de bonne volonté que M. Toulemonde, bien des choses seraient améliorées dans l'organisation parfois si laborieuse de la vie actuelle.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MENSUELLES aux vieillards, infirmes et incurables, etc., à la Recette municipale, 12, rue Ferrer, mercredi 9, de 9 h. à midi, pour les numéros 1 à 280 et jeudi aux mêmes heures pour les